



# Compte rendu de la visite de l'agence d'architecture Atelier du lieu

La visite et la rencontre dont rend compte le présent document se sont déroulées au cours d'un voyage d'étude à Nantes organisé par le LET dans le cadre du DPEA de l'ENSAPLV les 19 et 20 mai 2016. La rencontre avec l'Atelier Du Lieu présente un double intérêt pour les membres du laboratoire, les pratiques participatives mises en place dans leur processus de conception et une thèse en Cifre avec l'une des doctorantes du laboratoire du LET, Ségolène Charles.

**L'Atelier du Lieu** est basé à Nantes. Son équipe intervient sur le territoire national et plus particulièrement dans l'Ouest. Ses domaines de compétences touchent toutes les échelles et les étapes du processus de construction et d'aménagement: études urbaines (programmation urbaine, PLUI OAP), conception d'espaces publics, architecture (équipement public, logement), design et AMO. Sa démarche est qualifiée de « contextuelle »: elle met l'accent sur les problématiques liées au développement durable, sur les processus de concertation / démarche participative (voir encadré) et sur les usages. Depuis 2010, l'agence est certifiée ISO 9001 par la société AFNOR, ce qui atteste de la mise en place d'un système de « *management de la qualité* » pour les activités de conception et de maîtrise d'œuvre en architecture, en urbanisme et en espace public ( respect du programme, des coûts et des délais, une ambiance de travail « *de qualité* », interlocuteurs référents compétents sur l'ensemble des phases du projet). L'Atelier Du Lieu fait partie d'un groupement permanent PLUREAL<sup>1</sup> réunissant des bureaux d'études et de conseil autour des démarches d'urbanisme réglementaire et notamment des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

## Saint-Macaire-en-Mauges Urbanisme, établir un diagnostic en marchant

01.07.2014 08:51

**Le Courrier**  
de l'ouest



Lundi, les élus ont arpenté les rues de la commune, aujourd'hui ce sera au tour de la commune de Saint-André-de-la-Marche. Deux jours consacrés au diagnostic du plan local d'urbanisme (PLU).

Article du journal Le Courrier de l'Ouest juillet 2014 concernant le PLUI concerté (diagnostic en marchant, ateliers...), avec Orientation d'aménagement ; Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Maine et sèvre ; Maîtrise d'œuvre: VU D'ICI mandataire, ATELIER DU LIEU, architecte urbaniste, Ouest Am', Future Ouest, Guy Taïeb Conseil, François tavernier. Date des études : 2013-2016.

« **Concertation / démarche participative** : l'idée est de partager une problématique de projet, de faire évoluer les points de vue des différents acteurs, et de tendre progressivement vers une appropriation commune de la démarche. L'échange est essentiel et fait partie intégrante de nos réflexions. Nous avons développé différents outils adaptés au contexte et selon la problématique, on choisira tel ou tel mode opératoire, ajusté au mieux à l'enjeu. Nous pouvons citer quelques formes pratiquées, de façon non exhaustive : diagnostic en marchant, projet en marchant, atelier rêve et usage, atelier post-it »

Définition de la démarche participative de l'Atelier Du Lieu, affichée sur son site internet (<http://atelierdulieu.com/latelier/demarche.html>)

## 1. La création de l'agence

### L'Atelier 86 (1984-2004)

Après que des projets et une vision de l'architecture aient commencé à se structurer, dans la mouvance de mai 68, Jacques Du Lieu a participé à la fondation, en 1984, à Paris, d'une agence intitulée l'Atelier 86. Créée sous le statut de SCOP (Société Coopérative Ouvrière de Production) qui correspondait aux idéaux de ses fondateurs, elle était composée d'architectes qui avaient commencé leurs études dans l'atelier d'André Leconte<sup>2</sup> (1894-1966) à l'école des Beaux-arts et qui les avaient ensuite achevées à l'école d'architecture de Paris La Villette. L'agence travaillait alors sur des maisons de retraite, des transports, comme le tramway de Nantes, Grenoble, Clermont-Ferrand, Strasbourg et beaucoup de logements sociaux à Paris, Montreuil, sur des friches industrielles, des locaux d'activités, beaucoup d'études urbaines et d'aménagement d'espaces publics.

---

<sup>2</sup> Cet atelier travaillait en interaction avec un atelier nantais, ce qui a permis à Jacques Du Lieu de s'implanter sur ce territoire.

## **L'Atelier Du Lieu (2004-aujourd'hui)**

Plus tard, Jacques Du Lieu a proposé à sa fille Nolwenn de reprendre son agence. Il a fermé l'Atelier 86 et s'est positionné en libéral en attendant qu'elle finisse ses études d'architecture, d'urbanisme, certains voyages et ses propres expériences, pour pouvoir ainsi monter plus tard l'Atelier Du Lieu. L'idée a été, selon les fondateurs, de *« tout refonder en gardant la même philosophie, le travail de l'espace et l'architecture, la recommandation urbaine et de travailler toujours très à l'écoute des différentes personnes qui sont sur les territoires »*.

### **2. Philosophie et fonctionnement de l'agence**

#### **L'organisation du temps de travail**

Nolwen Du Lieu indique que la nouvelle agence a gardé la même philosophie sur certains segments mais pas sur tout. La notion du temps de travail n'était pas la même à l'époque, les limites entre le temps de travail et le temps personnel étaient beaucoup plus floues qu'aujourd'hui. Ré-ouvert en 2004, l'atelier nécessitait la restructuration d'une équipe et le retour de la commande. N'ayant pas apprécié l'esprit « nuit blanche » à l'école, qui n'est pas favorable à un travail collaboratif entre les différentes parties prenantes du projet, l'équipe a tenté de mieux organiser la chaîne de processus pour pouvoir donner les éléments à temps aux collaborateurs pour réagir et intégrer les modifications. Pour Nolwenn Du Lieu, il est important de bien organiser le temps de travail des architectes

sur les projets afin de réserver à ceux-ci des moments pour « rêver, voyager », ce qui participe, selon elle, à une meilleure compréhension des habitants, des territoires et de leurs cultures.

#### **La « démarche qualité » de l'agence**

À l'ouverture de l'agence, en 2004, Nolwenn Du Lieu cherchait à trouver un moyen de structurer au mieux l'agence par rapport aux « nouvelles manières de penser les modes de vie d'aujourd'hui » et s'apercevant que les concepteurs étaient obligés d'être présents sur toute la durée des projets, d'être un fil directeur. La mise en place de la démarche qualité en norme Iso a commencé à partir de 2008, avec dix autres agences de Nantes. Pendant un an, les architectes ont suivi des cours mensuels. C'est, selon les fondateurs de l'Atelier, « un outil de structuration du travail pour que chacun puisse être plus autonome à l'agence et aller vers un projet plus qualitatif », à cause des normes qui « avaient explosé en 2008 et les délais réduits pour des rémunérations non augmentés, pour autant de responsabilité ». L'agence est devenue Iso 2015 et intègre désormais tous les partenaires et notamment les usagers, les co-traitants, les bureaux d'études, les concessionnaires.

### 3. L'ouverture de l'agence aux démarches participatives de projet

#### Les démarches participatives dans les projets

L'Atelier 86, puis l'Atelier Du Lieu, ont eu l'occasion d'agir à plusieurs reprises, dans des communes, notamment la ville de Bouguenais, où les élus souhaitaient mettre en place des démarches participatives. Cela leur a permis d'expérimenter certaines manières de travailler, qu'ils ont pu également proposer et développer sur des territoires similaires. La société tout entière bouge et les architectes Du Lieu voient là une opportunité de changement complet des métiers de l'aménagement. Quel que soit les projets sur lesquels ils interviennent, les architectes de l'agence essaient « d'être à l'écoute des lieux », même si c'est difficile par rapport aux délais très courts des projets. Ils travaillent de manière participative car c'est l'un des éléments qui leur permet de comprendre au mieux les lieux, « en s'appuyant sur les gens qui les pratiquent, qui les vivent au quotidien, qui ont récolté pleins d'informations chacun à son niveau et sur lesquelles [ils peuvent] s'appuyer pour créer du projet ». Ils ont commencé à élaborer des ateliers participatifs pour leurs projets, dans des roulettes, sur les lieux qu'ils ont pratiqués. Selon Nolwenn Du Lieu, c'est « l'élément principal faisant partie de la question du développement durable que de s'appuyer sur des hommes, des territoires, des synergies, puis d'autres thématiques sur la biodiversité, l'énergie, les déplacements, etc ».

#### Rémunération du travail participatif

Les démarches participatives ne sont pas lisibles dans les honoraires de l'agence car ils font partie de leur démarche de travail et sont ainsi intégrées dans un ensemble de prestations, équivalent à 12% du coût global de la construction, sans réduction possible à cause du travail de concertation. L'agence fait valoir une démarche de concertation par rapport aux concurrents qui ne se sont pas encore appropriés ces méthodes, en proposant des options de diagnostic en marchant, des ateliers avec les enfants, etc. En urbanisme, cette démarche est systématiquement valorisée, en revanche, dans le bâtiment, c'est encore difficile à intégrer, selon les architectes Du Lieu. Dans les projets de rénovation HLM, l'agence se fixe comme objectif de visiter 50% minimum des logements. Ils effectuaient des entretiens très courts avec leurs occupants, pour essayer de comprendre comment ils vivent les lieux, leurs attentes et pour récolter ainsi toutes sortes d'informations sur les habitants des logements du quartier. Les architectes de l'atelier Du Lieu considèrent ce travail comme faisant partie de leurs manières de faire d'architecte. Par ailleurs, ils estiment que le travail participatif n'est pas tellement valorisé, de manière générale, sauf pour la programmation urbaine, alors qu'il l'est beaucoup moins en maîtrise d'œuvre architecturale.



#### **4. Le territoire de Bouguenais, un lieu d'expérience participative des projets pour l'Atelier :**

Bouguenais est une commune agricole en bord de Loire aujourd'hui intégrée à Nantes Métropole, et dans laquelle Jacques Du Lieu a commencé à travailler après ses études, en 1971. La municipalité d'alors, inscrite dans la mouvance socialiste PSU, avait la volonté de mettre en place un système de concertation sur les projets d'aménagement. L'Atelier 86 s'était investi sur le POS (Plan d'Occupation du Sol) de la ville et a été l'occasion de découvrir de nouvelles problématiques comme la concertation. L'Atelier Du Lieu travaille actuellement sur le PLU de Bouguenais en concertation avec les habitants.

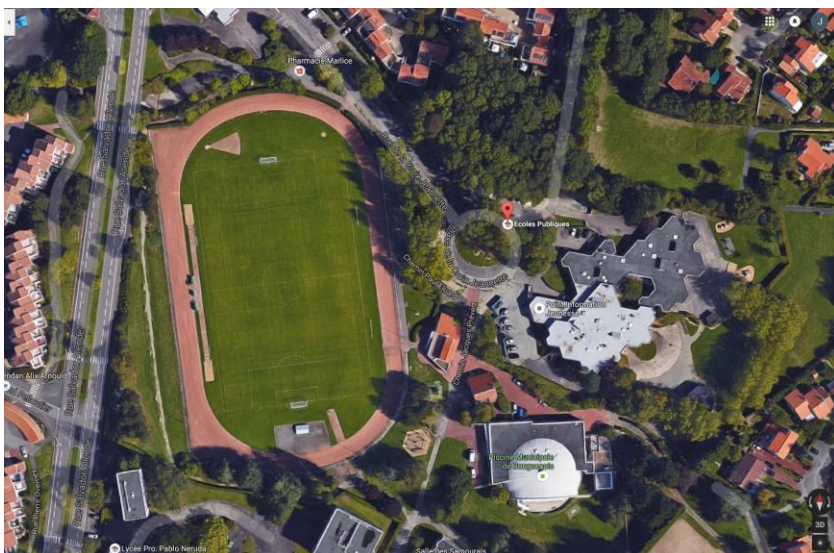
#### **Les projets sur le quartier de la Croix Jeannette à Bouguenais**

Les premiers projets de l'Atelier 86 et de l'Atelier Du Lieu se trouvaient dans le quartier de la Croix Jeannette à Bouguenais. Dans les années 80, il a été confié à l'Atelier 86 la conception de différents équipements dans ce secteur : un centre social éducatif (1ère construction de l'agence), une école, un gymnase et un stade. Puis, la commune a décidé de développer l'habitat autour de cette centralité. Les architectes de l'Atelier 86 ont beaucoup travaillé, avec la municipalité, à la constitution d'un groupe de travail participatif avec les sociétés HLM de Nantes, les élus, un groupe de réflexions et de conception de ce nouveau quartier

agricole et des membres du conseil municipal. Cela a notamment permis de créer des programmes mixtes d'équipement, composés de commerces, ce qui était une volonté forte de l'agence. L'Atelier 86 y a également construit des maisons à patio, atypiques par rapport à la région, idée provenant d'un voyage en Finlande des membres de l'agence. La conception de ces maisons en accession sociale a été réalisée en concertation avec 5/6 familles, intéressées par ce projet, appuyées par les promoteurs sociaux.

#### **Projet de l'école ouverte de la croix Jeannette à Bouguenais (1976)**

Il s'agit d'une école maternelle et primaire ouverte sur le centre de la ville et pensée dans le cadre de la pédagogie Freinet. Elle correspond au type d'école « à aire ouverte » (en référence à la circulaire Deygout de 1973, traitant de l'aménagement de l'espace scolaire), permettant d'adapter les espaces aux activités. Sa structuration émane de la volonté de travailler à plusieurs dans les espaces pédagogiques, avec une organisation fluctuante de l'enseignement en fonction de l'évolution de l'élève. Cette construction témoigne d'un moment particulier, dans les années qui ont suivi mai 68, où le Ministère de l'Équipement a autorisé la création de pédagogies alternatives et d'expérimentations architecturales, notamment dans les villes nouvelles avec la programmation d'équipements intégrés.



Vue aérienne Google maps de l'école ouverte Croix Jeannette à Bouguenais



Etude de programmation urbaine - Habiter port Lavigne à Bouguenais  
([http://atelierdulieu.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=48&Itemid=62](http://atelierdulieu.com/index.php?option=com_content&view=article&id=48&Itemid=62))

### Projet sur le quartier de port Lavigne à Bouguenais (2005)

L'Atelier a eu une mission de réflexion, préparatoire au PLU, en 2005, sur la façon de développer ce secteur, de densifier la zone, mais les habitants se sont fortement opposés au projet global et celle-ci n'a finalement pas abouti. La maire de l'époque, madame Verchère (PS/PG), avait donc proposé aux habitants de faire des propositions d'aménagement pour discuter entre les élus et les autres citoyens.

L'agence décrit ce projet comme étant : « une étude [a été] conduite dans un esprit de forte participation (Concertation / démarche participative): des ateliers avec les habitants ont permis d'échanger les différents points de vue, d'ajuster progressivement la connaissance des lieux et des pratiques, de partager des objectifs et des idées de projet. »<sup>3</sup> La programmation, entre le diagnostic et les scénarios, a été travaillée avec les habitants, en atelier. Ils utilisaient des

<sup>3</sup> Présentation du projet sur le site internet de l'atelier Du Lieu ([http://atelierdulieu.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=48&Itemid=62](http://atelierdulieu.com/index.php?option=com_content&view=article&id=48&Itemid=62))



maquettes, des croquis par-dessus la maquette, des dessins, des cartes, des images de références, des coupes du site, des rencontres avec des acteurs citoyens clés, ils ont fait un diagnostic en marchant, des balades sur le site et des réunions publiques, il y avait aussi une maison du projet. La démarche était « passionnante » pour les architectes qui ont pu ainsi proposer des lieux d'expression et ne souhaitaient plus « faire le projet dans leur coin ».

Selon les architectes, cette étude a pris plus de temps que d'habitude, par rapport à la mise en place de ce travail citoyen qui n'était pas prévu initialement, mais aussi par rapport aux instances politiques de décisions, Nantes Métropole et le maître d'ouvrage, qui ont été long à donner leur retour. Les architectes estiment, cependant, avoir réussi à créer un projet « understandable » par les habitants sur le devenir de ce territoire.

## **Glossaire**

UNSFA : Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes.

SCOP : Société Coopérative Ouvrière de Production.

PLU : Plan Local d'Urbanisme.

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation.

MOP : Maitrise d'Ouvrage Publique.

POS : Plan d'Occupation du Sol

## **Sites consultés**

<http://atelierdulieu.com>

<http://www.futuroouest.com/index.php?rub=plureal>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF>

[TEXT000000661400](#)

Texte par **Jennifer LEONET** (Doctorante au LET)  
Organisation du voyage : Yasmina DRIS et Isabelle GRUDET

A lire aussi : Compte-rendu de la visite du quartier Malakoff,  
Compte-rendu de la rencontre LET - Crénau,  
Compte-rendu, de la visite de l'Ensa Nantes.